

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

90/15

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

*ATTENTION - ERRATUM

"LE CANADA ET LE DÉFI CONSTITUTIONNEL"

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

PRONONCÉE À L'OCCASION D'UN DÉJEUNER

À L'AUBERGE RENFORD, EDMONTON

EDMONTON (ALBERTA)

Le 18 mars 1990

*ATTENTION - Veuillez noter les corrections apportées au dernier paragraphe de la page 6 et au premier paragraphe de la page 7, en raison d'une erreur de traduction

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Canada

Il est devenu presque banal d'affirmer que nous traversons une période de changements remarquables dans le monde.

Il s'agit bien d'un cliché, mais d'un cliché lourd de sens.

En effet, des murs se sont écroulés, des murs qui enfermaient les esprits, de même que des murs réels comme l'affreuse muraille qui divisait Berlin et qui n'est plus aujourd'hui qu'un tas de décombres.

Des choses que nous croyions immuables ont été transformées, de façon radicale, irrévocable et presque instantanée. Le changement est devenu la seule constante dans les affaires mondiales.

Et il s'agit de changements positifs:

- l'effondrement du communisme et l'affirmation triomphante de la démocratie en Europe de l'Est et en Union soviétique.
- la mise au ban des économies dirigées et l'adhésion enthousiaste aux principes du marché dans cette région et ailleurs dans le monde.
- la désintégration des régimes autoritaires en Amérique latine et l'affirmation des pouvoirs du peuple au Chili, en Argentine, au Brésil, au Nicaragua, et ailleurs.
- la possibilité de réformes concrètes en Afrique du Sud, où deux chefs remarquables, l'un noir et l'autre blanc, s'appêtent à amorcer le dialogue qui mettra fin à l'apartheid.
- Et, enfin, des signes qui font espérer que même en Indochine le conflit qui a causé la mort de millions de personnes et qui en a laissé plusieurs millions de blessés tire peut-être à sa fin.

Ces changements ne se sont pas produits seuls. Ils sont le résultat de la pensée humaine, de la volonté humaine. Dans certains cas, c'est la volonté du peuple qui s'est exprimée; dans d'autres, c'est le génie d'un leadership éclairé. Bien souvent, les deux se sont fusionnés.

Les événements de l'année écoulée confirment de façon éclatante que pour un peuple fier, l'histoire est quelque chose qui se façonne - de façon active - et non pas simplement quelque chose que l'on subit - de façon passive.

Et ces événements sont la preuve que les peuples et les chefs sont capables de se surpasser, d'élargir leurs horizons, d'ouvrir leur cœur, de libérer leur esprit et, ce faisant, de se bâtir un avenir brillant et passionnant.

Il s'agit de changements soudains, pleins de promesses, où les gens veulent passer l'éponge sur le passé et se tourner résolument vers l'avenir.

Dans certains cas, le processus est caractérisé par une générosité saisissante. Par exemple, il y a 19 jours, j'ai eu le privilège de rencontrer Nelson Mandela - et de l'entendre parler de son profond respect pour le président F.W. de Klerk. M. Mandela venait de retrouver la liberté après 27 ans d'emprisonnement ordonné par le mouvement politique que M. de Klerk dirige. Son regard est toutefois si résolument tourné vers l'avenir que ses propos ne portent que sur la société meilleure que lui-même et M. de Klerk, et les mouvements qu'ils dirigent, peuvent maintenant entreprendre à bâtir. Je me demande combien d'entre nous, après 27 ans, ferions preuve d'une telle générosité à l'égard de nos géôliers? Combien d'entre nous possédons le courage dont M. de Klerk fait preuve en voulant faire un instrument de réforme d'un parti dont la religion était l'apartheid?

Pensons maintenant au Canada - un pays riche, libre, respecté - l'un des plus chanceux au monde sur presque tous les plans, jouissant de choses dont d'autres peuples ne font que rêver. Que faisons-nous pour marquer cette nouvelle ère de générosité? Comment laissons-nous notre trace dans l'histoire? Entrons un peu dans les détails.

La législature de l'Alberta interdit les questions en français. La législature du Québec interdit les enseignes en anglais. La ville de Sault-Sainte-Marie - je dis bien Sault-Sainte-Marie - se déclare unilingue anglaise. Les réunions publiques sont marquées par des battements organisés des mains dont le bruit enterre celui qui veut s'exprimer. Des gens sérieux se sentent menacés par l'idée que l'uniforme de la GRC pourrait être modifié.

Toutes ces questions sont importantes et je ne veux pas les déprécier. Je connais et je représente des gens qui se sentent menacés par la langue française ou par ce qu'ils estiment être une érosion des traditions de la GRC. Je comprends pourquoi la majorité au Québec tient à protéger sa langue et sa culture dans un continent anglophone. Je sais pourquoi les citoyens s'en prennent à des hommes politiques qui leur semblent faire la sourde oreille.

Et je ne cherche pas à blâmer quiconque. Car ce malaise qui afflige le Canada est un problème que nous devons tous résoudre ensemble. Il exige le type de générosité et d'imagination que nous admirons aujourd'hui en Tchécoslovaquie, ou en Afrique du Sud, ou au Nicaragua - le type de générosité et d'imagination qui, au fond, caractérise tout Canadien circonspect.

Il ne faut pas que nous oublions, nous Canadiens, que la bonne fortune dont nous jouissons n'est pas une chose qui nous revient automatiquement, que cette bonne fortune n'a rien de garanti. Ma famille est en Alberta depuis trois générations; elle y a travaillé fort et elle y a prospéré. Mais le pétrole que cette terre recèle ne vient pas de nous, et il n'y a personne ici qui puisse garantir que nos enfants seront les héritiers d'une terre où règnera avec autant de splendeur la paix que nous-mêmes avons connue en grandissant. Il y a des exemples dans le monde d'autres communautés sereines qui ont éclaté lorsque la colère et l'antagonisme se sont répandus.

Je ne suis pas venu ici pour poser la question de la pérennité de la communauté canadienne. Je suis venu ici pour affirmer que cette communauté vaut la peine d'être maintenue. En effet, nous avons établi au Canada une communauté qui mérite d'être préservée - mais, pour le faire, il faudra que chacun d'entre nous y mette du sien.

Une des réalités qui caractérisent le Canada est le fait que notre riche population est dispersée sur un immense territoire. Nous ne sommes pas comme le Japon, où une seule culture se trouve entassée sur un petit territoire. De fait, c'est une association délibérée entre deux cultures très différentes - une anglophone et l'autre francophone - qui a marqué le début de notre pays. Par ailleurs, nous avons toujours été sensibles aux demandes spéciales des peuples aborigènes, qui étaient ici avant les Européens. Nous bâtissons notre pays - surtout dans la partie où nous sommes - en invitant des peuples de différentes régions du monde à venir ici et à grandir ensemble dans la liberté.

C'est ainsi que des pionniers venant d'Allemagne et de l'Ukraine ainsi que de toutes les régions de l'Europe ont été attirés ici par les politiques Sifton, dans un mouvement amorcé il y a cent ans. C'est ainsi que des groupes de Noirs à la recherche de la liberté sont venus s'établir au Canada, soit en empruntant la filière clandestine, soit à l'occasion de migrations de moindre envergure vers de petites communautés comme Wildwood. C'est ainsi que des Chinois ont commencé à s'établir dans l'Ouest du Canada en 1858 et que ce mouvement a repris de l'ampleur dans les années 1880. C'est ainsi que la communauté sikh s'est établie en Colombie-Britannique en 1904. Il n'y a rien de nouveau dans l'idée de faire cohabiter différentes cultures au Canada. C'est cette cohabitation qui est à l'origine de notre pays.

Personne n'oserait prétendre que cette cohabitation a toujours été libre de tensions et de préjugés. M. Diefenbaker a été notre premier et notre seul Premier ministre dont le nom de famille ne reflétait ni l'une ni l'autre de nos deux cultures traditionnelles. Je me souviens de l'avoir entendu dire combien tout aurait été plus facile pour lui s'il avait pris le nom de famille de sa mère - Bannerman - plutôt que celui de son père - Diefenbaker.

En tant que Progressiste Conservateur intéressé aux questions qui préoccupaient notre pays, je me souviens qu'à l'époque précédant la victoire électorale de M. Diefenbaker en 1957, la tradition canadienne interdisait aux femmes de faire partie du Cabinet fédéral et interdisait aux Canadiens d'origine ukrainienne d'être membre du Cabinet, que la loi canadienne n'accordait pas le droit de vote aux Indiens, encore moins le droit de siéger au Parlement.

C'était il y a trente-trois ans - avant que M. Diefenbaker ne modernise notre tradition en nommant Ellen Fairclough et Michael Starr ministres de son Cabinet, et qu'il reconnaisse aux "premiers habitants" de notre pays le droit fondamental inhérent à la citoyenneté - le droit de vote. Cette décision suscita des récriminations, comme c'est le cas pour tout changement, mais chose certaine, M. Diefenbaker était animé par cet esprit de générosité qui nous a permis de devenir une communauté caractérisée par la grandeur, et non la petitesse.

La diversité culturelle du Canada, jumelée à l'immensité du pays du point de vue géographique, ont soulevé une de nos plus importantes questions de politique : comment assurer l'unité nationale tout en préservant l'identité régionale et culturelle?

J'aimerais m'entretenir brièvement de ce sujet avec vous. J'aurais deux remarques à faire. Premièrement, nous savons quels comportements ne mèneront nulle part. Cela ne nous donnera rien de nous retrancher dans notre région, dans notre langue, ou dans notre culture et de vouloir exclure les autres Canadiens. Si cela devait se produire - en Alberta, au Québec ou dans n'importe quelle autre communauté - notre nation finirait par se désintégrer.

Il ne faut pas oublier que le Canada n'a jamais eu son destin tout tracé d'avance. Que notre histoire est un acte d'affirmation continu. Que l'édification du Canada s'est accomplie en dépit de difficultés de toutes sortes - géographiques, économiques, démographiques. Que si nous ne continuons pas à croître, nous allons dépérir. Et que cette communauté que forme le Canada a besoin d'attention. Elle ne pourrait souffrir l'abandon, ni supporter l'intolérance. Quelle ironie et quel gaspillage s'il fallait qu'à une époque où le reste du monde va de l'avant en faisant preuve de vision et d'imagination, le peuple de ce pays béni qu'est le Canada se détournait de ce qui fait sa force et assure son avenir.

Le Canada n'aboutira à rien si nous choisissons de vivre en deux solitudes, ou en dix ou en cent. Les intérêts de chacune des communautés, de chacune des provinces, de chacune des régions qui composent le Canada ne peuvent que souffrir si les intérêts des autres ne sont pas reconnus et respectés. Le Canada a été édifié à partir de compromis. Non pas des compromis qui font que l'on se contente de pis-aller ou de médiocrité, mais plutôt de compromis où l'on voit l'avantage d'équilibrer les intérêts, les points de vues, les forces et les responsabilités.

Pour le Canada, le mot compromis n'est pas honteux. Il s'agit d'une exigence fondamentale, d'une valeur qui assure l'existence d'une nation et en garantit la croissance. Il en a été ainsi tout au long de notre histoire. Il faut qu'il en soit ainsi à l'avenir.

Personne ne peut prétendre qu'il est facile de faire des compromis. Il est toujours plus facile d'imposer ses vues ou de faire fi de celles des autres. Il est toujours plus facile de faire front commun contre quelque chose que de convenir du moyen à prendre pour travailler ensemble.

Aucune société ne peut grandir si le déni constitue son activité première, si elle refuse de reconnaître les intérêts des autres, de reconnaître les véritables occasions de changement et de reconnaître les leçons qu'elle peut tirer de l'histoire.

Donc, nous savons ce qu'il faut éviter. Mais nous savons également ce qu'il faut faire. Il faut retrouver l'atmosphère qui régnait à cette époque merveilleuse de la rencontre du Lac Meech d'avril 1987 et de la réunion du 3 juin suivant. Nous avons tendance à oublier l'exultation qui, d'un océan à l'autre, nous envahissait tous à ce moment-là. C'était une exubérance née de la satisfaction du travail accompli, une reconnaissance triomphante de ce que onze premiers ministres avaient enfin réussi à accomplir après quelque cent vingt années de tentatives infructueuses de la part des leaders canadiens : un accord constitutionnel qu'entérinaient librement et volontairement tous les chefs élus du pays.

Le premier ministre Peterson affirma qu'il s'agissait d'"un grand jour pour le Canada". Le premier ministre Bourassa, connu pour sa retenue, déclara avec émotion: "C'est avec grande fierté en tant que Québécois et Canadien que je suis ici aujourd'hui pour exprimer ma profonde satisfaction à l'égard de la réintégration du Québec au sein de la constitution canadienne". Le premier ministre Getty fit les louanges de l'Accord en ces termes : "Les Albertains ont toujours senti, comme la plupart des Canadiens, que le Canada n'était pas complet sans la participation du Québec et que depuis avril 1982, notre constitution était imparfaite. Nous avons maintenant corrigé la situation." Le premier ministre Devine qualifia le moment de "magique" et déclara : "Nous bâtissons la nation." Les citoyens ordinaires de bonne volonté, attachés à leur communauté et à leur pays affirmaient : "Il est bon que nous ayons agi ainsi."

La manchette du Calgary Herald disait que nous étions enfin des partenaires égaux. Celle du Globe and Mail, que ce Pacte était le bienvenu. Et Le Devoir titrait que le Canada avait dit oui au Québec.

C'étaient des jours palpitants et une période d'optimisme. Et de fierté née du consensus, du compromis. Nous étions fiers que le Canada soit à nouveau entier.

Comme cet enthousiasme s'est dissipé! Comme cette euphorie a été oubliée! Il y a deux ans, l'Accord du Lac Meech était un guide pour l'avenir. Aujourd'hui, c'est un paratonnerre qui attire la foudre de tous les mécontents du pays.

Personne ne prétendait - même en 1987 - que l'Accord du Lac Meech était parfait. Ou plus parfait que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, que le Statut de Westminster de 1931 ou que l'Acte constitutionnel de 1982. La réforme et le développement constitutionnels ne s'arrêteront pas avec le Lac Meech. En fait, ce développement constitutionnel ne se fera que si l'Accord est approuvé. Alors seulement pourrons-nous nous tourner vers d'autres questions cruciales pour notre avenir - la réforme du Sénat, les droits des autochtones, le statut des Territoires et la valorisation du rôle des minorités linguistiques et culturelles au Canada.

En attaquant l'Accord du Lac Meech, on semble oublier ce qui l'a précédé. Il y avait eu l'élection au Québec, en 1976, d'un gouvernement voué à la désintégration de ce pays. Il y avait eu, en 1980, un référendum dans cette province qui avait dit oui au Canada. On avait promis au Québec que, s'il restait dans l'Union, le fédéralisme serait renouvelé et que les intérêts du Québec - et de toutes les autres provinces - seraient accommodés dans un esprit de compromis et de consensus.

De plus, en 1982, la Constitution avait été rapatriée et la Charte des droits avait été adoptée sans l'assentiment du Québec. Et tous les partis politiques du Québec disaient qu'ils n'accepteraient pas la Constitution et que le Québec cesserait de participer au développement constitutionnel du Canada tant que ses intérêts légitimes ne seraient pas reconnus.

C'est pourquoi les premiers ministres, réunis à Edmonton en août 1986 sous la présidence du Premier ministre Getty, ont unanimement reconnu que la réunification de la famille constitutionnelle canadienne était la priorité de chaque premier ministre et de chaque province. À cette rencontre historique, les premiers ministres ont reconnu que les autres questions ne seraient pas réglées tant que la famille ne serait pas réunie.

À Edmonton, on a aussi convenu avec le Premier ministre Bourassa que cinq questions devaient être réglées avant de fermer le dossier constitutionnel. Ces questions constituaient la liste de demandes la plus courte et la plus modérée jamais proposée par un premier ministre du Québec. L'Accord du Lac Meech traitait de ces questions après des mois de négociation et de compromis. C'était un compromis honorable et raisonnable.

Les critiques de l'Accord oublient l'histoire. Ils oublient la menace très réelle qui était posée à l'existence même du Canada dans les années 1970. Ils oublient la Loi sur les mesures de guerre, les bombes, les enlèvements, les soldats dans la rue. Ils oublient les vingt années d'impasse constitutionnelle et d'échec frustrant.

Ils oublient que la Constitution canadienne - comme toute bonne constitution - se développe et se transforme. Ils oublient que le Lac Meech n'est pas le dernier mot, mais plutôt le premier pas. Ils oublient que l'avenir de ce pays sera sérieusement compromis si les membres de cette fédération n'acceptent pas tous la Constitution du pays.

Il est naturel que les priorités constitutionnelles diffèrent selon les régions. Elles diffèrent pour des raisons d'histoire, de culture, de taille et de développement économique. De fait, la Constitution a pour but d'équilibrer ces priorités, de refléter cette diversité d'intérêts et de le faire d'une façon qui permettra une évolution et d'autres améliorations.

Vu dans ce contexte, l'Accord du Lac Meech ne s'est pas contenté de corriger une terrible lacune dans la Constitution actuelle. Ce n'était pas une entente constitutionnelle pour le Québec. C'était une entente constitutionnelle pour tout le pays. Une entente constitutionnelle qui, en englobant enfin le Québec, permet au pays de poursuivre son cheminement et de se débarrasser finalement des dissensions et des discordes qui ont marqué son passé.

C'est sous cet angle qu'il faut voir la réforme du Sénat. Cette réforme est politiquement impossible si le Québec ne participe pas à la Constitution. Elle pourrait aussi être légalement impossible puisque les droits sénatoriaux du Québec sont enchâssés dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. L'Accord du Lac Meech nous permet d'engager la réforme du Sénat. Et aussi une meilleure réforme du Sénat. Sous la Constitution actuelle, le Sénat peut être modifié sans le consentement de l'Alberta ou des provinces de l'Atlantique. La nouvelle entente constitutionnelle, qui exige le consensus, garantit qu'aucune province ne verra ses intérêts ignorés. Certains ont prétendu que cette exigence d'unanimité empêchera toute réforme du Sénat. Mais les provinces qui pourraient exercer leur veto sur la réforme du Sénat ont déjà un droit de veto. S'il n'y a aucun progrès sur l'Accord du Lac Meech, elles ne se montreront pas intéressées par une réforme du Sénat. Il n'y aura donc pas de changement. Mais si nous instaurons un climat de réforme plutôt que de rigidité, des changements réels sont possibles.

L'Accord du Lac Meech n'est donc pas un obstacle au changement. Il libère le pays en le rendant entier et en lui donnant les moyens de poursuivre son cheminement et d'apporter d'autres améliorations.

Les premiers ministres, les pontifes de la politique et les prima donna qui balanceraient tout cela n'ont pas encore répondu à certaines questions fondamentales. Comment modifieraient-ils l'Accord sans perdre le consensus qui est le but fondamental d'une constitution? Après toutes les promesses que nous avons faites, pourquoi le Québec devrait-il nous faire à nouveau confiance si nous renions cette entente comme d'autres gouvernements ont déjà renié leurs promesses?

Quels progrès seraient possibles sur la réforme du Sénat, sur le statut des Territoires, sur les droits des autochtones, sur les droits des autres minorités ou sur les pêcheries si nous rejetons le fondement constitutionnel qui justifie la réalisation de progrès sur ces questions vitales? Comment pourrions-nous justifier cette course à la défaite et ce retour à la petitesse, à un Canada où rien ne fait l'unanimité?

Le Canada est plus qu'un pays. C'est un concept. Ce concept est unique, tout comme la réalité que nous avons construite depuis la Confédération. C'est un concept et une réalité qui disent que des cultures différentes, des régions différentes et des intérêts différents peuvent coexister si le code de conduite repose sur le compromis et le consensus. C'est un concept qui dit que ces éléments différents peuvent faire plus que coexister: ils peuvent même s'épanouir et se développer dans une communauté diversifiée.

Cette unicité canadienne est admirée sans réserve dans le monde. Alors qu'ils font le grand bond vers la démocratie et le marché libre, les pays d'Europe de l'Est se tournent vers nous, et pas seulement pour obtenir de l'aide. Ils recherchent en nous un idéal. Ils attendent de nous des conseils. Ils nous envoient leurs conseillers et leurs politiciens pour apprendre les raisons de notre succès.

Et les pays d'Europe de l'Ouest, avec leur longue histoire de bains de sang et de conflits - de conflits dans lesquels des milliers de Canadiens ont sacrifié leur vie pendant ce siècle - épousent le fédéralisme pour la première fois. Ils ont appris les leçons du nationalisme égoïste et de la quête futile d'avantages unilatéraux. Se regroupant dans une confédération du vieux continent, ils apprennent de nouveaux comportements, des comportements qui font la fierté des Canadiens depuis la Confédération.

Je ne crois pas que nous devions avoir honte d'être fiers; de dire que ce que nous avons fait ici n'a été réalisé nulle part ailleurs; de croire que nous avons réalisé d'excellentes choses; de sentir que nous avons l'obligation morale de préserver ce que nous avons bâti - et de continuer à bâtir.